

## PROCÉDURE D'UTILISATION DU « PASS QUARTIER D'ÉTÉ » Réservé aux habitants de la ville d'Épinal



### POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- **Peuvent prétendre à l'obtention du « PASS QE » :**
  - **Les habitants de la ville d'Épinal ayant participé aux actions identifiées Quartiers d'été**
  - Un adulte accompagnant : pour un enfant seul de moins de 14 ans ou une fratrie de moins de 14 ans ou un groupe d'amis de moins de 14 ans.
- **Où récupérer votre « PASS QE » :**  
Le « pass QE » est à récupérer à l'accueil de la Maison des sports et de la jeunesse de la ville d'Épinal à l'adresse suivante : 12 Rue Général Leclerc, 88000 Épinal et dans les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 7h45 à 12h15 et 13h30 à 18h)
- **De quels documents avez-vous besoin pour obtenir un « PASS QE » ?**
  - Justificatif de domicile
  - Carte d'identité
  - Le coupon permettant l'obtention du « Pass Quartiers d'été »
- **Tarifcation du « PASS QE » ?**
  - Pour les structures de la ville :

STRUCTURES	TARIFS
SPINAPARC	Parcours « Petits aventuriers » : 4,80€ au lieu de 11€ Parcours Enfants : 4,80€ au lieu de 19€ Parcours Adultes découverte : 4,80 au lieu de 23€
MUSÉE	GRATUITÉ

- Pour les structures de la CAE :

STRUCTURES	TARIFS
Piscine Olympique	1€ au lieu de 2,80€
Natur'O Vélo	5€ au lieu de 16€

**INFORMATION :** l'accompagnant adulte bénéficie du même tarif que l'enfant de moins de 14 ans qu'il accompagne.

- **Particularité du « PASS QE »**
  - Le « PASS QE » n'est pas cumulable avec le « Pass communautaire ».
  - Le « PASS QE » donne accès une fois dans l'été à chaque structure.
  - Chaque personne ne peut obtenir qu'un « pass » dans l'été.
- **Les structures accessibles avec le « PASS QE »**
  - **Pour les structures de la ville :**
    - Le musée de l'Image
    - Le Spinaparc
  - **Pour les structures de la CAE**
    - La piscine Olympique
    - Natur'O Vélo